

Plan de financement de la commune de CAVEIRAC

Vidéoprotection mutualisée

Dépenses		Recettes	
Remplacement de la caméra fixe F9 route de Sommières	1 306,20 €		
		Néant	0,00 €
		Total des subventions hors Fonds de concours	0,00 €
		Reste à charge de la commune sans FDC de CANM	1 306,20 €
Dépenses HT	1 306,20 €	Recettes	1 306,20 €

Fonds de concours de la CANM : 653,10 €

soit % du montant de l'opération HT : 50%

soit % du montant restant à charge de la commune conformément à la doctrine : 50%

Fait à Caveirac le 12 juin 2023

Le niveau d'intervention de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole intervient dans la limite suivante :
le montant du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, subventions déduites, par la commune bénéficiaire
du fonds de concours versé soit, au plus 50% de la part restant à charge de la commune bénéficiaire.
Le Décompte Général Définitif (DGD) des travaux déterminera le montant final du fonds de concours.

Le Maire,
Jean-Luc CHAILAN